

COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, a procédé, ce vendredi 20 mars 2020, sur proposition du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, à la signature de deux décrets portant intérim au Ministère des Affaires Etrangères et au Ministère de la Culture et de la Francophonie.

Ainsi, Monsieur **Ally COULIBALY**, Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur exerce, à titre intérimaire, les fonctions de Ministre des Affaires Etrangères.

A la suite de la nomination de Monsieur **Maurice BANDAMAN**, en qualité d'Ambassadeur de Côte d'Ivoire en France, Madame **Raymonde GOUDOU COFFIE**, Ministre de la Modernisation de l'Administration et de l'Innovation du Service Public exerce, à titre intérimaire, les fonctions de Ministre de la Culture et de la Francophonie.

Fait à Abidjan, le 20 mars 2020

Le Ministre, Secrétaire Général de la
Présidence de la République :

Patrick ACHI